



**CHAMBRE DE
COMMERCE
DU DISTRICT
DE MONTRÉAL**
ET SA SECTION DES JEUNES

Consultez-nous

Avez-vous fait votre testament?

Si vous l'avez fait, quelque changement survenu dans votre situation ne rendrait-il pas une révision opportune?

Assurez-vous en temps utile que vos dispositions testamentaires sont les plus favorables possible à votre famille. Nous sommes à votre disposition. Vous pouvez nous consulter sans prendre aucun engagement.

L'HON. J. M. WILSON
Président

L'HON. D.-O. L'ESPÉRANCE
Vice-président

BEAUDRY LEMAN
Vice-président

RENÉ MORIN
Directeur général

Trust Général du Canada

QUÉBEC
71,
rue St-Pierre

MONTREAL
112,
rue St-Jacques

MONTREAL de nouveau à l'honneur

La Compagnie des Tramways de Montréal, dont les mérites dans le domaine de la sécurité ont déjà été reconnus officiellement à plusieurs reprises, vient de se classer de nouveau "en première place" en remportant, pour la deuxième année consécutive, la Médaille Anthony N. Brady.

L'endroit le plus sûr
dans un rue encombrée
est le tram ou
l'autobus.



1933

"Certificat spécial de Mérite"
Transit Journal Maintenance
Contest.

1934

"Certificat de mention honorable
Anthony N. Brady" pour
la prévention des accidents.

1935

Premier prix, Transit Journal
Maintenance Contest.

1936

"Certificat spécial de Mérite"
Transit Journal Maintenance
Contest.

Médaille "Anthony N. Brady
Memorial" pour la prévention
des accidents.

1937

Médaille "Anthony N. Brady
Memorial" pour la prévention
des accidents.



Moderne

et expérimenté, notre service de
banque est le fruit de 121
années de fructueuses opérations.

BANQUE DE MONTREAL

Fondée en 1817

L'ACTIF DEPASSE \$850,000,000

Siège Social: Montréal



Société d'Administration et de Fiducie

fondée en 1902

Exécutrice testamentaire et fiduciaire
Administration de successions
Gérance d'immeubles et de fortunes privées
Garde et gestion de portefeuilles

VOÛTES DE SÛRETÉ

Siège social: MONTREAL
5, RUE ST-JACQUES EST
(Immeuble Crédit Foncier Franco-Canadien)

AGENCES

Québec - Winnipeg - Regina - Edmonton - Vancouver
Correspondants en France

Le Bulletin

DE LA CHAMBRE DE COMMERCE
DU DISTRICT DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

	Page
Courrier du mois	2
Vente à tempérament.....	3
Montréal - Abitibi.....	5
Office d'initiative économique.....	7
Taxe Scolaire	9
Bibliothèque	10
Les Expositions	10
La France Economique	11
Nouveaux membres	12
Aéro poste	13
Voyage à New-York	14-15
A l'oeuvre	16
Forum	17
Unité Nationale	19
Bonne entente	20
Construction	21
Camillien Houde	23
Parlement école	25
Bal	27



MARS 1939

41ème Année

3ième Numéro

ABONNEMENT: \$3.00 PAR AN

Le Bulletin de la Chambre de Commerce
du district de Montréal

25 est, rue St-Jacques

Montréal



"Joe, as-tu jamais tombé?"
"Jamais... sauf en amour avec une Sweet Cap!"

CIGARETTES SWEET CAPORAL

"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."



Ecole des hautes études commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

Prépare aux situations
supérieures du commerce,
de la finance et de l'industrie

Cours du jour—Cours du soir

Cours par correspondance

Comptabilité, mathématiques, droit civil, droit commercial,
langue anglaise, langue française, économie politique,
géographie économique, histoire universelle, langues étran-
gères (anglais, italien, espagnol, allemand), d'après la
méthode linguaphone.

Commerçants, hommes d'affaires, inscrivez vous vous-mêmes ou
inscrivez vos fils ou vos employés à l'un ou l'autre de nos cours
par correspondance.

Renseignements gratuits sur demande au

DIRECTEUR
535, AVE VIGER, MONTRÉAL

RODOLPHE BEDARD

Comptable agréé
Chartered Accountant

BUREAU ÉTABLI EN 1908

425, avenue Viger
MONTREAL

Marques de Commerce

Protégées en tous pays

Demandez le manuel traitant des brevets, marques de commerce, etc.

MARION & MARION

Fondée en 1892

1255, rue Université - Montréal

marcel chaussé

expert en installation commerciale
décorateur conseil

7816, ave de gaspé • tél. crescent 7986
montréal

Monsieur,

Toutes les semaines quelques uns de vos clients visitent vos compétiteurs et achètent chez eux.

Alors pourquoi ne pas créer chez vous cet "attrait" particulier à votre commerce, qui ATTIRERA et RETIENDRA la clientèle et faire de votre établissement un centre d'intérêt et d'affaire.

à votre service,
marcel chaussé

Courrier du mois

DIVERS

Princeton, N.J.: A. C. Griffin, Murray Dodge Hall, désire correspondre avec des exportateurs de bestiaux.

Fort William, Ont.: May Auto Parts Co., May & Finlayson Ltd., désire communiquer avec les grossistes qui vendent des pièces et accessoires d'automobile.

Pueblo, Colorado: Thomas P. Wilson, P. O. Box 316, achèterait comme souvenirs des certificats d'actions et d'obligations d'entreprises disparues.

LES MAISONS SUIVANTES DESIRENT VENDRE LEURS PRODUITS A MONTREAL

Isle Verte, Québec: Omer Malenfant, (crin de cheval)

Milwaukee, Wisconsin: Steelstamp Corporation, 3877 North Richards St. (pelle à charbon domestique d'un genre nouveau).

France: Liste d'exportateurs français disponible au secrétariat.

Valleyfield, Qué.: Amédée Blouin, 46, rue du Marché (chiffons, caoutchouc, fer, cuivre de rebut).

New York, N.Y.: Chs. H. Watts Co., 116 Broad St (étamine à drapeaux, rouge, bleue et blanche, c'est un soldé).

Montréal, Qué.: J.-A. Désy Ltée, 1459, ave. Delorimier, offre aux pharmaciens des queues séchées de cerises de France.

Budapest, Hongrie: Rotter Larand, Rakiczi-ut 86, (manteaux de mouton, cuir à l'intérieur, pour adultes et enfants).

Londres, Angleterre: Wymouth Lehr & Co., 35 Bucklersbury (matières premières pour les industries de l'huile, la margarine, savon, vernis, cuir, textiles).

London, Ontario: H. L. Rattew, 845 Van St. (bétail pour l'exportation).

New York, N.Y.: Transatlantic Animal By-Products Corporation, 15 east, 40th Street (plumes d'oies).

Poplar Bluff, Mo.: Bimel-Ashcroft Mfg. Co., (bois pour fabriquer des skis).

Somerville, Mass: John B. Carmosino, 54 Puritan Rd. (Camés d'écaille et bijouterie de Florence.)

Casablanca, Maroc: Entreprise Michaud, 25 rue Védrières, (sel).

St-Marcel, France: Manufacture de caoutchouc de St-Marcel, (tapis de caoutchouc).

Varsovie, Pologne: Ramon Taubenfeld & Son, (tapis).

Batavia, Java: N. V. Handel My. Java Cairo, (thé de Java).

LES MAISONS SUIVANTES ACHETENT DES PRODUITS DOMESTIQUES

Curacao: C. Winkel & Zonen, P.O. Box No. 174, (engrais pour volailles).

New York, N.Y.: Standard Rice Sales Co., 90 West Broadway (général).

Managua, Nicaragua: Daniel Salozoy-Lacoyo, Apartado Postal 158 (farine de blé).

Woodstock, N.B.: Mrs. Roy Merrithew, (bas de soie).

Cresson, Penn.: E. M. Burns, 423 Rowell Ave., (volailles).

Moncton, N.B.: J. B. MacDonald, 63 Archibald, (général).

Watertown, N.Y.: Cahill's Sporting Goods Co. (patins à glace).

Hâvre de Grâce, Terre-Neuve: F. D. Archibald (cuir servant à fabriquer des gants et des mitaines).

Vancouver, B.C.: International Distributors Ltd., 1021 Hall Bldg., (général).

Jerusalem, Palestine: M. Jerushalmi & Co., P.O. Box 919, (général).

Tel Aviv, Palestine: I. Kassowsky & Co., P.O. Box 73, (blé).

Battle Creek, Michigan: A. K. Zinn & Co., (pulpe de betterave pour Porto Rico).

Philippe Beaubien & Cie

ACCESSOIRES ELECTRIQUES
en gros

5632, ave. du Parc MONTREAL CA. 5731



LA VENTE À TEMPÉRAMENT

FACTEUR D'INSTABILITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

par PAUL PARADIS

L'usage du système de vente à tempérament s'est répandu de façon considérable depuis quelques années. Autrefois, il était réservé à un nombre plutôt restreint d'articles de nature durable et de valeur relativement élevée tandis que maintenant il est utilisé pour la vente de presque toute espèce de marchandise. La concurrence a graduellement amené les marchands à adopter des conditions de vente de plus en plus libérales tandis qu'une publicité intensive tendait à multiplier les besoins de la population et à amener cette dernière à les satisfaire au moyen de l'achat à crédit.

Si nous pouvons dire que le système de vente à tempérament n'est pas mauvais dans son essence, nous croyons cependant que sa généralisation pose de sérieux problèmes économiques et sociaux. Avant d'en aborder l'étude il nous faut admettre que cette dernière présente de grandes difficultés et que pour arriver à des conclusions équitables il faille se placer au point de vue strictement objectif. Nous croyons cependant que tout conflit d'intérêts entre le commerce et le public consommateur devrait être résolu en tenant compte de la grande portée économique et sociale du bien-être de ce dernier.

Nous essaierons maintenant de dégager brièvement les principaux avantages et inconvénients du système pour en tirer ensuite quelques conclusions pratiques.

Avantages:

Nous croyons pouvoir affirmer tout d'abord que le système de vente à tempérament est plus avantageux pour le vendeur que pour l'acheteur quoiqu'il soit utile à ce dernier dans certaines circonstances. Il protège le marchand beaucoup mieux que le crédit ordinaire puisqu'en plus de conserver à celui-ci le droit spécifique de propriété sur les objets vendus jusqu'à ce qu'ils soient entièrement payés, il lui assure un meilleur recouvrement de créances vu que l'acheteur est astreint à effectuer un certain nombre de versements à dates fixes. Dans le cas d'arrêt de paiement, le vendeur a le droit de reprendre la marchandise vendue sans compensation pour les versements déjà faits, même si le montant déjà payé excède de beaucoup la dépréciation subie par la marchandise retournée.

La vente à tempérament est plus profitable que non seulement la vente à crédit ordinaire mais aussi que la vente au comptant parce que le taux réel d'intérêt exigé sur les contrats de vente à termes est très élevé pour ne pas dire excessif dans certains cas, et que les probabilités de pertes en temps normal sont minimales. Certains marchands dans le but d'attirer la clientèle ne demandent pas d'intérêt dans leurs ventes à tempérament mais camouflent généralement ces frais additionnels de vente au moyen d'une majoration de prix.

(Suite à la page suivante)

Pour le consommateur, ce système de vente offre des avantages quand celui-ci l'utilise pour acquérir des objets qui satisfont un besoin économique ou qui peuvent contribuer à augmenter sa productivité. Ainsi par exemple, un vendeur est parfaitement justifiable de s'acheter une voiture à crédit si cette dernière lui permet de couvrir son territoire de vente plus rapidement et d'accroître son rendement.

Employée raisonnablement et à bon escient, la vente à tempérament peut aussi contribuer jusqu'à un certain point à accroître le bien être matériel et le niveau de vie de la population en permettant l'achat d'articles utiles dont le prix d'achat est trop élevé pour les ressources immédiates de l'acheteur.

Inconvénients.

Si les avantages de la vente à tempérament pour le consommateur moyen sont plutôt limités, ses inconvénients semblent l'emporter de beaucoup surtout tant que les abus actuels du système se continueront.

Le premier reproche que nous puissions lui faire, c'est qu'elle tend à accentuer les périodes de prospérité et de crise et à rendre encore plus instable l'équilibre

économique. La vente à tempérament crée une avance sur la demande future et cette avance s'opère nécessairement aux dépens de l'avenir. Ainsi durant la période de prospérité qui s'est terminée si brusquement en 1929, la demande pour un grand nombre d'articles a été considérablement stimulée pendant quelques années par la vente à termes laquelle a grandement contribué à l'inflation de crédit qui s'est produite alors. Illusionnés par l'intensité de cette demande artificielle et ne se rendant pas compte de sa nature temporaire, nombre d'industriels ont été amenés à agrandir leurs usines et à augmenter leur outillage pour se trouver ensuite en face d'un surplus énorme de production dès l'arrivée de la crise.

De plus, la plupart des consommateurs, profitant des salaires élevés, se sont engagés à fond dans des achats à crédit et aussitôt que leurs revenus ont baissé et que l'emploi s'est raréfié, ils ont été obligés de se priver de nécessités souvent pour maintenir leurs versements. Ceux qui n'ont pu remplir leurs obligations se sont vus dépossédés de ce qu'ils avaient acheté sans compensation pour l'argent déjà versé. Outre des pertes considérables pour le public, il en est résulté un

effondrement de la demande beaucoup plus accentué que si la population n'eût pas été chargée de dettes.

En plus de contribuer à aggraver les crises, la vente à tempérament comporte plusieurs inconvénients qui affectent le public de façon plus directe.

D'abord, le privilège d'acheter à crédit se paie généralement assez cher ce qui augmente sensiblement le coût de la vie. Un des plus grands facteurs de désordre et d'appauvrissement social est le désir d'imiter le voisin et le crédit facilite malheureusement trop la poursuite d'un but aussi néfaste que ridicule. Le fait que moyennant un faible déboursé ils peuvent entrer en possession immédiate d'articles coûteux incite un grand nombre de gens à faire des acquisitions qui n'ont aucun caractère de nécessité et ne satisfont que des besoins de luxe créés par une publicité à outrance ou par l'intention plus ou moins avouée de jeter de la poudre aux yeux.

Aux facteurs ci-dessus vient s'ajouter l'extension du crédit sur une période très longue dans le but de camoufler le volume de la dette

(Suite de la page 6)

EMBALLAGE - EXPÉDITION - EMMAGASINAGE - DÉMÉNAGEMENT

Service de transport commercial et particulier par camions sur distances éloignées

DIAMOND TRUCK CO., LTD

CAMIONNEURS RESPONSABLES — SERVICE DE TRANSPORT QUOTIDIEN



MONTRÉAL
1425, ave. Argyle
Tél. HA. 9175

TORONTO
6, Mercer
Tél. WA. 2797

SHERBROOKE
111, Books
Tél. SH. 1944

OTTAWA
33, Augusta
Tél. R. 761

DRUMMONDVILLE
45, St-Damase
Tél. 2255

COWANSVILLE
rue River
Tél. 179-J

MONTREAL - ABITIBI

PAR AVION

Lors de sa dernière assemblée, le conseil d'administration de la Chambre a adopté la résolution suivante à l'appui d'un projet d'établissement d'un service aéropostal entre Montréal, l'Abitibi et le Témiscamingue:

ATTENDU:—

- QUE le district minier nord-ouest de la province de Québec est situé à une distance approximative de 330 milles de la cité de Montréal.
- QUE d'après les statistiques émises par le Bureau des Mines, 290 mines opèrent ou se développent dans ledit district;
- QUE l'exploitation et le développement des dites mines comportent un commerce considérable;
- QUE la cité de Montréal est le centre naturel et légitime vers lequel les demandes commerciales du dit district minier devraient se diriger;
- QUE les voies de communications ferroviaires entre le nord-ouest minier de Québec et la cité de Montréal donnent un service d'une lenteur déplorable, favorisant par des communications plus faciles les districts commerciaux situés en dehors de la Province;
- QUE le courrier mis à la poste à Rouyn ou Noranda, avant 2 heures p.m., est livré à Montréal vers midi le jour suivant, soit 22 heures après; et le courrier mis à la poste après 2 heures p.m. à Rouyn ou Noranda n'est livré à Montréal que 40 heures plus tard;
- QUE le courrier mis à la poste à Montréal jusqu'à 6 heures p.m. de la journée n'est livré à Rouyn ou Noranda qu'à 4.30 heures de l'après-midi du lendemain;
- QUE le service des postes fédéral subventionne dans l'Ouest du Canada un grand nombre de lignes de livraison postale par avion pour les centres miniers;
- QUE les autorités municipales et les corps publics des dits centres miniers du nord-ouest de Québec ont demandé au Gouvernement Fédéral du Canada d'aider par des subsides ou autrement l'établissement de services réguliers de passagers, de fret, et de postes avec Montréal;
- QUE le temps requis pour transporter le courrier postal entre ledit district minier et la cité de Montréal par avion ne serait que de deux à trois heures;
- QU'il est d'importance capitale pour la cité de Montréal qu'un service postal rapide avec le district minier du nord-ouest de Québec lui soit assuré.
- QU'IL EST EN CONSEQUENCE RESOLU UNANIMEMENT par la Chambre de commerce du district de Montréal de demander au gouvernement fédéral, à Ottawa, de donner au district minier du nord-ouest de Québec un service postal régulier par avion avec la cité de Montréal, et qu'une copie de cette résolution soit envoyée aux Honorables Fernand Rinfret, Secrétaire d'Etat; P.-J.-A. Cardin, ministre des travaux publics; Norman McLarty, ministre des postes, et aux députés représentant à Ottawa les districts électoraux de la Cité.

LAncaster 2412

Anderson & Valiquette

Comptables - Vérificateurs

J.-Charles Anderson, L.I.C.
Jean Valiquette, C.A., L.I.C.
Roméo Carle, C.A.
A. Dagenais, C.A.

84 ouest, rue Notre-Dame - Montréal

PAUL GOULET

F.-J. VINCENT

L. J. FORGET & CIE

MEMBRES

Bourse de Montréal
Curb de Montréal

Canadian Commodity Exchange

ALBERT THIBAUT, Gérant

471, St-François-Xavier - MA. 8191

POUR VOTRE AUTOMOBILE

— voyez —

CHAMPLAIN AUTOMOBILE

Limitée

6340 BLVD. ST-LAURENT

DOLLARD 2491

Léop. FERLAND, gérant
MEMBRE DE LA CHAMBRE

Cours Collectifs et Privés

- SCIENTIFIQUE
- CLASSIQUE

Fernand Girard, I.C.
B.Sc.A.

Professeur à l'École des
Beaux-Arts

1741 Saint-Denis
HA. 8543

La vente...

(Suite de la page 4)

sous la forme de versements mensuels réduits. Non seulement dans ce cas, l'acheteur est porté à assumer une dette trop élevée mais il est amené à escompter l'avenir trop longtemps à l'avance pour que la prévision des événements soit possible. Personne ne peut estimer avec certitude quelle sera sa position dans 24 ou 30 mois tandis qu'il peut le faire avec une chance beaucoup moins grande d'erreur pour une période de 10 à 12 mois. Le crédit à long terme rend donc le consommateur plus vulnérable aux aléas économiques puisque avant d'ajuster son budget à une diminution de revenus, il doit continuer à porter encore longtemps le poids des dettes contractées durant les périodes de prospérité.

Au point de vue social, le plus grand reproche au système de vente à tempérament est la destruction de l'esprit de prévoyance et la propagation des goûts de luxe et de vie hors de proportion avec les revenus. Au lieu d'épargner une partie de ses revenus pour les imprévus et les mauvais jours, la population acquiert plutôt l'habitude dangereuse de vivre constamment sous la dépendance des créanciers et de compter sur le gouvernement pour la supporter en cas de maladie ou de chômage même temporaire. Une telle conception de la vie tend à faire disparaître tout esprit civi-

que et tout sens des responsabilités individuelles et ne peut que conduire à l'anarchie.

Il serait donc temps de prévenir autant que possible une plus grande désintégration de l'ordre social et de stabiliser l'économie du pays par une saine législation qui sans aller jusqu'à la réglementation complète, supprimerait les abus qui résultent de l'expansion injustifiée de la vente à tempérament. Nous croyons cependant que la réglementation devrait être aussi simple que possible et se limiter aux points suivants du moins pour commencer.

- 1.— Limiter l'usage de la vente à tempérament aux objets facilement identifiables, de nature durable et qui présentent un caractère de nécessité.
- 2.— Exiger un versement initial relativement élevé sur toute vente à termes de façon à prévenir autant que possible que les gens aux revenus limités s'endettent trop facilement sous l'appât de la modicité du premier déboursé. Un versement initial équivalent à 25% du montant total de la vente nous paraîtrait un minimum raisonnable.
- 3.— Restreindre la répartition de la dette à une période plus courte pendant laquelle la prévision des événements

(Suite à la page 8)

A. POUPART & CIE

LIMITÉE

est reconnu pour l'excellence de ses produits et de son service courtois.

1715, rue Wolfe Tél.: FR. 2194

LAIT — CRÈME — BEURRE
OEUFs — BREUVAGE-CHOCOLAT
Livraison dans toute la ville



L'OFFICE D'INITIATIVE ÉCONOMIQUE

Le président de la Chambre, M. Henry Laureys, avec quelques autres membres, assistait dernièrement à une assemblée de représentants de corps publics convoqués par Son Honneur le maire de Montréal afin d'étudier le moyen le plus pratique de réorganiser l'Office d'Initiative économique.

Actuellement, cet organisme que dirige M. Valmore Gratton ne dispose pas des moyens nécessaires pour atteindre son but. Montréal a besoin du rendement maximum de l'Office pour conserver ses industries et en recevoir d'autres. Il faut donc résoudre le problème de l'organisation définitive de l'Office au plus tôt.

Quand l'assemblée fut ajournée, on s'était entendu sur les principes suivants:

- a) L'Office sera complètement à l'abri de l'ingérence politique;
- b) L'Office sera régi par un Conseil de cinq membres dont un représentant de la ville, un de notre Chambre, un du Board of Trade, un de l'Association des manufacturiers canadiens et un autre des utilités publiques;
- c) L'Office sera subventionné par la Ville et les hommes d'affaires: la ville fournissant \$20,000 par an pendant cinq ans, à condition que les entreprises privées en fassent autant.
- d) L'Office aura pour seul et unique but de conserver à Montréal ses industries et de lui en amener d'autres.

Le président de la Chambre, M. Laureys, et le président du Board of Trade ont reçu la mission de préparer un projet préliminaire et de le faire approuver par les corps publics. Quand cette approbation aura été obtenue, le projet sera soumis à Son Honneur le Maire qui le fera approuver par le Conseil municipal.

La vente...

(Suite de la page 6)

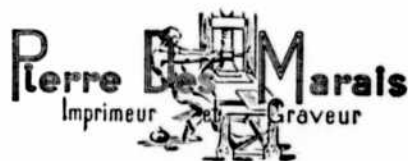
pourra être faite avec un degré plus grand de certitude. Non seulement le client sera alors plus en mesure de remplir ses obligations mais les versements mensuels étant plus élevés, il sera forcé de limiter le montant de ses achats à des sommes plus en rapport avec ses ressources. Advenant une crise, il pourra se libérer de ses dettes et rétablir l'équilibre de son budget plus rapidement, contribuant ainsi indirectement à un plus prompt rajustement de l'économie générale. Nous croyons qu'une durée maximum de douze mois ne devrait pas être dépassée dans la très grande majorité des cas.

La mise en vigueur des lois suggérées plus haut suffirait probablement à enrayer les principaux abus du système de vente à tempérament mais nous sommes convaincus que le système n'en resterait pas moins en usage général à cause de sa grande popularité. Que ses avantages l'emportent sur ses inconvénients et que son influence sur la société et sur l'économie soit plus ou moins favorable dépendra surtout d'un contrôle efficace. Un tel contrôle nous paraît désirable maintenant avant que les abus que nous avons signalés plus haut n'aient laissé une empreinte trop marquée sur la société.

Paul PARADIS,

7 mars, 1939.

B.S.A., L.S.C.



Une Mission Commerciale en Europe

Le secrétariat de la Chambre de commerce canadienne vient de nous annoncer l'organisation d'une mission commerciale en Europe à l'occasion des congrès des Chambres de commerce internationale et de l'Empire britannique.

Cette mission quittera Québec le 14 juin prochain à bord de l'Empress of Australia. Elle reviendra au Canada au plus tard vers la fin de septembre.

Les représentants de nos Cham-

bres canadiennes participeront au dixième congrès de la Chambre de commerce internationale à Copenhague du 26 juin au 1er juillet. Ils assisteront ensuite à Londres au quinzième congrès de la Fédération des Chambres de commerce de l'Empire britannique du 17 au 21 juillet.

Le secrétariat de la Chambre est en mesure de renseigner les membres que ce voyage intéresse.

Sûreté -



Une police de la Société Coopérative de Frais Funéraires est de tout repos. Notre Société se conforme à la loi des assurances de la Province de Québec et aux garanties que cette loi exige pour la protection des assurés.

Les taux de nos diverses modalités sont établis par un actuaire renommé. Du reste, nos polices funéraires sont garanties comme celles des assurances-vie, par un dépôt au Gouvernement.

Toutes choses considérées, on ne voit que des avantages pour les détenteurs de polices de la Société Coopérative de Frais Funéraires.



**La Société Coopérative
de
Frais Funéraires**

Tél.: PLaleau 7-9-11

rue Ste-Catherine, 302 est - Montréal



TAXE SCOLAIRE

Cette décision de notre Chambre a reçu un accueil sympathique de la part des autorités gouvernementales.—Les mesures susceptibles de provoquer une augmentation de la taxe scolaire n'ont pas été autorisées par la Législature.

Un bill vient d'être introduit devant la Législature québécoise: il a pour but, entre autres fins, de faire porter la taxe scolaire catholique de sept milles à dix milles, à Montréal. Est-ce que les besoins de la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal justifient une telle demande? Là n'est pas la question. Tous les gens bien pensants sont d'accord pour reconnaître que la cause de l'éducation de la jeunesse a droit à tous les égards. Mais que pour satisfaire à ces besoins peut-être légitimes, on ne s'en prenne qu'aux seuls propriétaires fonciers est une injustice qu'on n'a pas le droit de laisser perpétrer.

Comme le disait un ancien président de la Chambre lors d'une récente assemblée du Conseil, il y a quelques cinquante ans, celui qui avait des économies n'avait guère de choix pour les faire fruc-

tifier: il devait les placer dans des immeubles. Le fait est que les valeurs mobilières étaient loin d'avoir atteint le degré de diffusion dont elles jouissent à l'heure actuelle.

De ce fait, le législateur, comme tout le monde d'ailleurs, s'était habitué à identifier la propriété foncière comme le signe unique de la richesse. De là à en faire l'assiette principale de l'impôt, il n'y avait qu'un pas et il fut vite franchi. Attitude justifiable alors.

Tel n'est plus le cas aujourd'hui! Qu'il suffise de citer comme exemple, le cas de cette succession de plusieurs centaines de mille dollars, qui demande au gouvernement provincial la permission de liquider ses immeubles en faveur de ses usufruitiers parce que les immeubles en question ne rapportent plus un seul sou.

Le fait est acquis: la propriété foncière traverse une période difficile. Une des raisons et non des moindres, de ses embarras se trouve dans les trop lourdes charges fiscales dont elle est grevée. Au lieu qu'on lui impose un autre fardeau, il faudrait d'urgence trouver le moyen de la dégrever. Donc en aucun cas devrait-on songer à augmenter le taux de la taxe scolaire à Montréal, qu'il s'agisse de catholiques, de protestants ou de neutres.

C'est ce qu'a décidé la Chambre de commerce par l'intermédiaire de son Conseil. Elle a confié à M. J.-V. Désaulniers ainsi qu'à MM. H. Nadeau et R.-G. Amiot le soin de faire valoir son opinion auprès du gouvernement lors de la discussion de cette question en comité des bills privés.

La Bibliothèque de la Chambre



Depuis sa fondation en 1887, ce fut toujours un des buts de la Chambre de mettre à la disposition de ses membres une bibliothèque de références. Petit à petit, un fonds s'est constitué. Actuellement, la Chambre possède une bibliothèque de périodiques assez importante.

Un des membres de la Chambre des jeunes, M. P.-E. Gravel, consacre ses loisirs à la bibliothèque depuis bientôt deux ans. La classification des volumes, des revues et des journaux, le dressage d'un catalogue font l'objet de son dévouement désintéressé.

Il va de soi que la bibliothèque de la Chambre est à la disposition de ses membres. Que ceux-ci y viennent consulter une documentation, qu'ils y viennent préparer des travaux, ils sont les bienvenus.

La réorganisation de la bibliothèque est en voie. La classification va bon train. Il y a déjà une amélioration sensible.

La bibliothèque de la Chambre s'enrichit des dons qu'on veut bien lui faire. Son progrès est lent mais il est sûr . . . grâce au dévouement de M. P.-E. Gravel.



POUR LOGER LES EXPOSITIONS

Il est d'usage pour les industriels qui produisent un même genre de marchandise de se réunir chaque année et à cette occasion, de présenter aux acheteurs les nouveautés de l'année courante.

A venir jusqu'à l'an dernier, un certain nombre d'industries dont l'automobile, la construction et le meuble avaient coutume de tenir des expositions très importantes à Montréal. Le malheur veut que la chose ne soit plus possible faute de local approprié. Montréal va-t-il laisser les industriels prendre le chemin qu'ils connaissent déjà trop bien?

Il n'y a pas que les industries intéressées directement à la tenue des expositions ou congrès qui soient affectées par une telle carence. Le tourisme en souffre. L'hôtellerie en est blessée.

Si la cité de Montréal ne peut pas se doter d'un centre civique complet, qu'on envisage au moins la possibilité d'aménager un local où l'on pourrait tenir des expositions et des congrès. La situation nous y force, la concurrence nous y contraint.

Après avoir confié l'étude de certaines représentations en ce sens à la Commission "Commerce et Industrie", le conseil d'administration de la Chambre vient de décider d'attirer l'attention des autorités municipales sur ce sujet.

La France Economique



Lundi, 6 mars courant, une centaine de membres de la Chambre de commerce recevaient à dîner au Club St-Denis, M. M. Charlois, adjoint de l'attaché commercial de la Légation de France au Canada. M. Charlois remplaçait M. Raymond Treuil retenu chez lui par la maladie.

Le président de la Chambre, M. Henry Laureys, présenta le conférencier en quelques mots bien choisis. Puis M. Charlois prit la parole. Nous donnons ci-dessous un court résumé de la causerie de M. Charlois.

"La France est entrée dans la crise économique vers 1932 seulement. Tous les premiers efforts de redressement ont été voués à l'échec parce qu'ils ne supprimaient pas l'une des causes principales de la crise française: la surévaluation des prix qui soumettait le pays à une déflation permanente.

"Le programme de M. Paul Reynaud d'octobre 1938 est le premier qui réunit toutes les conditions de succès. Les prix

se sont maintenant adaptés aux prix mondiaux, les conflits sociaux se sont apaisés et l'unité de la nation est plus complète qu'elle n'a jamais été.

"Les gouvernements qui se sont succédé ont tous évité le contrôle des changes qui est la voie la plus directe vers l'autarchie.

"M. Reynaud s'est particulièrement attaché à une politique active tendant à obtenir un rapatriement des capitaux, qui avec l'accroissement de travail, facilitera le retour de la prospérité. Les premiers résultats sont déjà très intéressants: en trois mois les rentrées d'or ont atteint des sommes importantes, les excédents des dépôts dans les caisses d'épargne sont en forte augmentation, la production s'est améliorée, et le nombre de chômeurs est en diminution."

M. Henri Groulx se fit l'interprète des membres de notre Chambre pour remercier M. Charlois de l'intéressant exposé qu'ils venaient de leur faire.



VISITEZ L'EXPOSITION UNIVERSELLE AVEC LA CHAMBRE DE COMMERCE DE MONTREAL

Voyage spécial Organisé par la Chambre à l'intention de ses
Membres — Du 19 au 24 Mai

Cinq Jours Complets — Dont Trois Jours de Congé
Parcours en Bateau par la Rivière Hudson — Programme très
Complet de Divertissements et Visites.

\$57.50

VOYAGES HONE
Edifice University Tower

660 rue. St.-Catherine Ouest—1245 rue University
HARBOUR 3283

Nouveaux Membres

- Bastien J.-Alfred, procureur de brevets d'invention, Marion & Marion.
- Beaubier J. de Gaspé, ingénieur conseil, de Gaspé Beaubien & Cie.
- Beausoleil Théodore, président et gérant, Credit Guide Ltd.
- Bélangier H.-L., gérant, Standard Credit Corporation.
- Bélangier Jacques, secrétaire, Mobiliers Scolaires Modernes Ltée.
- Bélangier Pierre, administrateur-délégué, Mobiliers Scolaires Modernes Ltée.
- Bélisle Oscar, imprimeur-éditeur, Progrès Ville-ray.
- Bernier, J.-Alfred, propriétaire, C.-X. Tranchemontagne & Cie.
- Biéler Gustave, chef du service français, Sun Life Ass.
- Brais F.-Philippe, C.R., Brais & Campbell.
- Coulombe Henri, marchand, articles pour hommes.
- Couture Jules, vice-président, Desjardins & Couture.
- Dandurand, Léo, industriel.
- Dansereau Léo - Elzéar, président, Métropole Electric Inc.
- Décary Jacques, avocat, Marier, Décary & Décary.
- Desrochers J.-E., Dr., Président, Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.
- Dionne Paul-A., vice-président, A. Dionne fils & Cie.
- Dumoulin Armand, président, North End Motor Sales Co. Ltd.
- Dupont René, secrétaire-trésorier, A.-L. Dupont Ltée.
- Dussault J.-C.-H., CR., Dussault, Cadotte & Dussault.
- Fahndrich René, traducteur en chef, Banque de Montréal.
- Fournier Albert, procureur de brevets d'invention.
- Fournier Hector, chef de bureau, Rougier Frères Inc.
- Gervais Maurice, gérant général - adjoint, Commission des Liqueurs de Québec.
- Geoffrion Dr. L.-O., chirurgien-dentiste.
- Gérin Denis, Pigeon & Major Ltée.
- Labelle J.-René, gérant, St. Lawrence Flour Mills Ltd.
- Laidrich, ingénieur-minier.
- Lalonde Roger, marchand de tapis, H. Lalonde & Frère Ltée.
- Landry T.-D., comptable.
- Langlais Joseph, gérant Ogilvie Flour Mills.
- Langlois Hector, avocat.
- Lapierre Omer, avocat; président et gérant général, Cie d'Auvents des Marchands.
- Laurencelle Jules, président, Seeds & Birds Co. Ltd.
- Laurin Adrien-H., gérant-comptable, Borden Milk Co.
- Lavoie Nelson, directeur du service français, Crane Ltée.
- Massicotte Emile, notaire; président, Association du Notariat canadien.
- Michaud Pierre, gérant, Millen & Frères Ltée.
- Mignault B., président, General Auto Repairs Ltd.
- Mizgala L. secrétaire-trésorier-adjoint, International Bond & Share Corp.
- Panet-Raymond Réal, représentant, Pacifique Canadien.
- Paradis Paul, statisticien-analyste, International Bond & Share Corp.
- Renaud Horace-A., président, Renaud & Frères Inc.
- Sauvé Gustave, gérant, United Distillers.
- Thibeault Gérard, député, marchand de fourrures.

L'Aéro-poste trans-canadienne

Il nous fait plaisir de communiquer à nos membres le texte de la lettre que l'honorable Norman McLarty, ministre des postes, a fait parvenir au président de la Chambre à l'occasion de l'inauguration du service aéro-postal trans-canadien.

Nos membres se rendent tous compte de l'importance de cette nouvelle initiative du gouvernement du Canada. Ils voudront, à n'en pas douter, profiter du service de la poste aérienne dans tous les cas où ils pourront s'en servir. Nous leur conseillons de se procurer la brochure que vient de publier le ministère des postes à ce sujet. Elle contient, en plus d'un grand nombre de renseignements généraux, la liste des itinéraires, de même que l'indicateur des horaires. Il suffit de s'adresser au maître de poste pour l'obtenir.

Ottawa, le 1er mars 1939.

Au Président de la
Chambre de Commerce du
district de Montréal,
25 rue St. Jacques est,
Montréal, P.Q.

Monsieur le Président, -

Je vous transmets cette lettre par le premier voyage officiel du service aéro-postal transcanadien, suivant le nouvel horaire, non seulement pour vous présenter, à vous et à vos collègues, mes plus sincères salutations, mais aussi pour vous signaler l'économie de temps que permet le moyen de transmission le plus rapide du courrier postal.

Les nombreux essais effectués jusqu'ici ont montré d'une façon convaincante l'économie de temps que permet le service aéro-postal transcanadien, et je m'attends avec confiance à ce que ce service reçoive du public le meilleur encouragement possible.

Notre réseau comprend maintenant 36 lignes postales aériennes, et comme la ville de Montréal est un des points d'arrêt les plus importants sur la ligne principale du service transcanadien, elle devrait en bénéficier largement.

Je vous transmets ci-joint l'Indicateur du service postal aérien pour que vous ayez une idée de ce que mon ministère a fait pour donner un service tout à fait moderne.

Il faut nécessairement l'appui du public pour le succès de cette entreprise. Du point de vue des affaires, le gain de temps est si considérable qu'elle devrait être une aide précieuse pour les maisons de commerce de votre localité.

Je sais que je n'ai qu'à vous signaler le fait pour que vous nous aidiez à populariser ce nouveau service dans la mesure du possible.

Sincèrement à vous,

Norman McLarty

A L'EXPOSITION DE NEWYORK AVEC LA CHAMBRE

Quelques chiffres

- La préparation des terrains a coûté 10,000,000.
- On a planté une superficie de deux milles carrés.
- On a planté 10,000 arbres.
- On a transplanté plusieurs millions de fleurs.
- Le nombre de pavillons s'élève à plus de 1,000.
- Le nombre des exposants dépasse 1,400.
- Plusieurs maisons y seront représentées.
- Plusieurs États américains y exposeront leurs produits.
- Plusieurs nations y auront leurs exhibits.
- On attend 70,000,000 de visiteurs.
- L'American Express à elle seule a réservé 1,500,000 places.
- Un chemin de fer et trois compagnies de metro y ont construit chacun une gare spéciale.
- Le visiteur pourra y parcourir 65 milles de promenades.
- L'administration a organisé un service intérieur d'autocars, de trains, de tracteurs et de chaises roulantes.
- On a construit 5,000 salles de toilette.
- Le parc des attractions couvrira une étendue de 280 acres.

New York nous attend

Déjà un certain nombre de visiteurs se sont assurés de leur place pour le voyage à New-York qui organise à partir du 19 au 24 mai prochain. Tout indique que nos visiteurs seront très nombreux à ce voyage.

Nous tenons à rappeler à ceux qui n'ont pas encore participé à cette excursion qu'ils ont tout intérêt à réserver leur place le plus tôt. En effet, les premiers à s'inscrire sont certains d'obtenir des places extérieures pour le trajet en bateau d'Albany à New-York. Ce privilège est d'autant plus appréciable que la vue des rives illuminées par le projeté nocturne est un spectacle qui en vaut la peine. Il en est de même pour les promenades en arrivant à New-York.

Voici, à nouveau, un résumé de ce que suivront nos excursionnistes.

- | | |
|--|--|
| <p>Vendredi, 19 mai : Départ de Montréal par train spécial pour Bonaventure vers 5 heures. Arrivée à Albany directement sur le Hudson River Night Line à 11 heures. Départ pour New-York à bord du bateau Hudson River Night Line.</p> <p>Samedi, 20 mai (matinée) Petit déjeuner à bord. Le bateau arrive à Manhattan après un court arrêt au quai de la 14ème rue. Les voyageurs descendent sur le terrain même de l'exposition, à Long Island City.</p> <p>Samedi, 20 mai (après-midi) Nos voyageurs, vers 11 heures, montent en autocar et font un tour complet de l'Exposition. Ils recevront des guides avertis qui les accompagneront. Nos excursionnistes pourront dès ce moment s'orienter et tracer leur programme de visites individuelles. Dans le cours de l'après-midi, certains quitteront le terrain de l'exposition pour se rendre à leur hôtel à New-York, le Park Central. En route, ils traverseront East River au pont "Queensboro".</p> | <p>Vendredi, 19 mai : Départ de Montréal par train spécial pour Bonaventure vers 5 heures. Arrivée à Albany directement sur le Hudson River Night Line à 11 heures. Départ pour New-York à bord du bateau Hudson River Night Line.</p> <p>Samedi, 20 mai (matinée) Petit déjeuner à bord. Le bateau arrive à Manhattan après un court arrêt au quai de la 14ème rue. Les voyageurs descendent sur le terrain même de l'exposition, à Long Island City.</p> <p>Samedi, 20 mai (après-midi) Nos voyageurs, vers 11 heures, montent en autocar et font un tour complet de l'Exposition. Ils recevront des guides avertis qui les accompagneront. Nos excursionnistes pourront dès ce moment s'orienter et tracer leur programme de visites individuelles. Dans le cours de l'après-midi, certains quitteront le terrain de l'exposition pour se rendre à leur hôtel à New-York, le Park Central. En route, ils traverseront East River au pont "Queensboro".</p> |
|--|--|



Nous pourrions continuer à énumérer ainsi le programme heure par heure, nous préférons nous borner à une énumération rapide des promenades et des divertissements. Dans une autre livraison, nous ferons à nos lecteurs des renseignements plus précis.

PROMENADES ET DIVERTISSEMENTS

Visite complète de l'exposition en autocar avec guides expérimentés.
Promenade de trois heures et demie à travers tous les quartiers de New-York.
Représentation de cinéma, revue, concert, récital, au Radio City Music Hall.
Tournée des studios de radiodiffusion de la N.B.C.
Démonstration de télévision avec explications techniques.

ON VOUS OFFRE

Le transport à New-York aller et retour par rail et par eau.
Le service d'autocar pour les déplacements à New-York.
La cabine et la chambre d'hôtel.
Les repas à bord du train et du bateau.
Un déjeuner au pavillon de France.
Les petits déjeuners à l'hôtel.



Vue de New-York, de son port, du Hudson, du 70ème étage de Rockefeller Center.
Autre visite à l'exposition pour y voir les illuminations.
Prise de contact avec les délégués des principales associations de langue française de New-York.
Grand banquet au pavillon de France, à l'exposition.

Deux visites à l'exposition.
L'admission à Radio City Music Hall, aux studios de la N.B.C., et de la télévision, de même qu'à l'observatoire du Rockefeller Center.
La visite de la ville de New-York en autocar.

Quelques exposants

- Elgin Watch:** Observatoire avec télescope.
- Du Pont:** Merveilles de la chimie.
- Industrie pétrolière:** Un véritable puits d'huile.
- Industrie du verre:** Four à verre.
- Borden:** Boeufs et vaches—étable modèle.
- Eastman:** Photographie en couleur.
- General Motors:** Voyage à travers les États-Unis.
- Ford:** Fresque mobile.
- Chrysler:** Fusée à voyageurs.
- Industrie de l'aviation:** Vrais avions.
- Marine:** Modèle des docks de Southampton.
- Moyens de communication:** Carte géographique mécanique.
- R.C.A.:** Télévision.
- Téléphone:** Machine à parler.
- Gaz:** Flamme de cinquante pieds.
- Westinghouse:** Le monde en 6939.
- Edison:** Diorama de la Ville de New-York.
- U.S. Steel:** Aciérie.
- Etang des Nations:** Feux d'artifice.
- Grande Bretagne:** Chute d'eau de 200 pieds.
- Russie:** Statue d'acier inoxydable de 79 pds.

POUR \$57.50

Confiez vos enregistrements de
Marques de Commerce
au
Bureau technique Fournier
934, rue Ste-Catherine Est, Montréal.
- PROSPECTUS GRATIS -



Maurice Bernardin

André Bernardin

Jean-Louis Bernardin

MEMBRES DE LA
CHAMBRE DE
COMMERCE

COURTOIS FRÈRES
ASSURANCES, ENRG.

1285, rue Visitation
CHerrier 3195

A ménager votre maison
avec le Chauffage à l'Huile
sous le

**PLAN D'AMÉLIORATION
AUX HABITATIONS**

Il n'en coûte que quelques centins par jour
et vous économisez de l'argent.
Nous vous dirons comment procéder.

CHAUFFAGE À L'HUILE
Automatique Silencieux
TIMKEN
HEATERS LIMITED

1832 Ouest, rue Ste-Catherine F1 3521

S'adresser à

PAUL ROY

MEMBRE DE LA CHAMBRE



A L'OEUVRE

Avec la collaboration des membres les plus connus de notre groupe et l'appui des conseillers, nous nous efforcerons, en 1939, de justifier l'existence d'un Comité préposé à la réception des nouveaux membres, dont le travail prolongera l'initiative du comité de recrutement.

S'il est bon de faire de la propagande aux fins d'inciter les jeunes à se joindre à notre Chambre, il est aussi opportun d'accueillir les nouveaux venus avec cordialité, de les présenter à leurs copains et de les orienter vers nos divers comités.

Les membres nouvellement admis seront traités avec une sollicitude particulière par le comité de réception; un message de bienvenue leur sera adressé, un questionnaire sollicitant des renseignements sur leurs goûts et aptitudes respectives leur sera soumis. Après réception d'une formule dûment complétée, les membres seront inscrits aux comités de leur choix et convoqués aux réunions périodiques.

Lors des visites industrielles et des diners-causeries, les nouveaux seront accompagnés de nos collègues du comité qui seront chargés de les présenter aux anciens. En un mot, notre objectif vise à créer de la vie et de la cohésion dans nos rangs. Le plaisir qu'éprouvent nos camarades à se grouper dans les cadres de la Chambre constituera, certes, notre plus utile réclame.

Donc, messieurs les membres, ne craignez pas de recruter des nouveaux adeptes car ceux-ci ne seront pas abandonnés à eux-mêmes. Bien au contraire, ils seront l'objet de notre plus grande sollicitude.

Paul Dozois

CE QUE JE PENSE DE VOTRE FORUM

par HORACE GUAY



CLAUDE JODOIN ●

Grand, fort, taillé pour la lutte facile et difficile, capable d'encaisser les coups et surtout d'en rendre, jovial, prudent, habile à ne se compromettre pas, et plus encore à éluder les questions par trop pertinentes on peut dire sans crainte d'errer qu'il a de l'étoffe. Une heureuse nature, un sens de l'humour qui semble le servir à point, tout, je dirais, concourt à le mettre en vedette. . . J'aimerais pourtant lui suggérer le bienfait d'une langue plus châtiée.

J'allais de ce pas oublier l'atmosphère inhérente, cette partie intégrale du tout, et qui dit si bien la couleur des choses et leur con-

Grand dîner au Club Canadien. Nous étions 110. La Chambre avait invité pour la circonstance deux membres en vue de l'influente et progressive machine qu'on appelle la politique. Or la Politique était à quia de se prononcer, d'autant plus que la jeunesse alentour se montrait implacable. "Cet âge est sans pitié", a dit La Fontaine.

Le président de circonstance, Jean Peloquin, a le mot cordial et discret. Sa bienvenue aux orateurs a dû les mettre en verve. D'ailleurs les voici.

JACQUES BEAUDOIN ●

Un jeune homme plutôt timide, fier, convaincu, qui verse un tant soit peu dans l'emphase — parce qu'à certains moments le naturel lui échappe—Il a de beaux yeux, une allure franche, une réelle distinction et un je ne sais quoi qui trahit la sincérité.

En parcourant des yeux la page de votre correspondant pouvait facilement percevoir les constellations de ce firmament local.

Jacques Beaudoin aurait beaucoup à nous apprendre. Par malheur son chef avait remis à une date postérieure les Déclarations de principes à l'usage de la province de Québec. Les chefs viennent toujours trop tard. Mais nous savons gré à notre confrère de ses belles intentions et de ses saines vues. Ici je parle sérieusement, comme dirait ce brave Dostaler.



CATALOGUE
- 1939 -

Le seul catalogue
de semences
bilingue dans
toute l'Amérique
du Nord.

Tous les membres de la Chambre et leurs amis, feront bien de se rappeler qu'en fait de SEMENCES et ACCESSOIRES de JARDIN:

"Chez PERRON tout est bon"

Tél.: LANcaster 4191*

W. H. PERRON & CIE, Ltée
935, blvd St-Laurent - Montréal
(Près Craig)

Claude Jodoin — lui — est un orateur consacré pour les foules et le chahut. Il a le verbe sonore et incisif, il est mordant à souhait. C'est déjà un maître dans l'art d'interpréter le code politique pour petites gens. Il ne dit rien de ce qu'il faut taire. L'auditoire a paru quelque peu surpris des réticences — alors que les chefs au pouvoir s'étaient déjà prononcés.

Pour moi, la partie la plus vivante, la plus directe — et la plus au vif du débat, je l'ai retrouvée dans la boîte aux questions. J'en citerai quelques unes pour illustrer la tournure d'esprit et le bon sens inné de nos jeunes.

Dostaler O'Leary

Ne croyez-vous pas que la Politique extérieure des deux grands partis aurait besoin de précision?

Beaudet Gaston

Dans votre causerie, vous avez insisté sur le point que les dépenses d'armement sont exclusivement pour la défense du pays. Dans votre opinion la déclaration de M. King à l'effet que le Canada est en guerre quand l'Angleterre est en guerre ne vient-elle pas contredire cette prétention antérieure que les dépenses d'armement sont exclusivement pour la défense du Canada?

Monpetit André

La phrase de monsieur King "Canada is at war when England is at war" signifie que vis-à-vis les pays étrangers le Canada est en guerre parce que membre du Commonwealth.

Ne croyez-vous pas qu'il serait opportun que la Législature passe une loi à l'effet que le Canada ne doit pas être considéré comme pays belligérant. Cette loi devrait être publiée pour que les autres pays en soient dûment avertis et informés?

Guay Horace

Ne croyez-vous pas qu'il serait souhaitable que les jeunes — ceux-là qui sont susceptibles d'être appelés sous les drapeaux puissent faire entendre une voix au chapitre des décisions nationales — sur la participation aux guerres de l'empire?

Mes chers lecteurs, vous me pardonnerez ma franchise et ma belle humeur. Vous croirez avec moi que pour passer une agréable soirée, il n'est rien de tel que de "brancher" avec les jeunes au cours d'un de ces dîners sans prétention, où se retrouve, avec la joie de vivre, la verve et l'appétit, un air de famille franchement délectable.

TÉLÉPHONE AM. 2131*

CÂBLE "MONROB"

MONGEAU & ROBERT Cie Ltée

Importateurs d'Anthracite Gallois, Américain, etc.

Achille ROBERT, Président

Julien MONGEAU, Vice-Prés.

Berthold MONGEAU, Sec.-Trés.

HUILE À CHAUFFAGE

1600 est, rue Marie-Anne
Montréal

ADMINISTRATEURS

René MONGEAU

Louis MONGEAU

Roger ROBERT

J. Albert LEMIEUX

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE



Nous sommes heureux de publier dans le Bulletin, le texte du discours qui valut à M. Henri Touchette la médaille d'argent offerte par M. Milton Hersey lors du concours d'éloquence de Montréal.



L'UNITE NATIONALE

Une des rares vérités que la Grande Guerre aura fait comprendre au monde entier, c'est la supériorité des forces morales sur les forces physiques, et on ne peut s'empêcher de penser combien c'eût été préférable si, avant 1914, les peuples s'étaient mieux connus, s'il avaient mieux pénétré leur psychologie respective.

Si donc on juge indispensable pour les nations de se mieux connaître, combien plus impérieux est ce devoir pour deux races vivant dans un même pays. Depuis quelques années, l'attention s'éveille au problème de l'union nationale car tous, n'est-il pas vrai, nous aspirons à cette unité qui couronnera notre histoire commune en solidifiant la Confédération. On remarque avec joie un mouvement de grande conciliation se dessiner entre les deux groupes de sujets britanniques du Canada, mouvement provoqué par un climat commun, des efforts communs et une commune solidarité. Le "deep cliff" de Bryce et le "bridging the chasm" de Morley, images employées pour mettre en relief les dissidences des deux peuples, semblent exagérés aujourd'hui et seraient remplacés avec justesse par ces mots: "la brèche à combler" prononcés naguère par l'Hon. Alexandre Taschereau.

Soixante-dix ans ont passé déjà depuis l'adoption du pacte qui établissait l'union des deux éléments ethniques du pays, les Canadiens anglais et les Canadiens français. Respectueux de la lettre et de l'esprit de la Constitution, soucieux des droits des Anglo-Canadiens autant que des leurs, incapables d'injustices à l'égard des faibles, les Canadiens-français se flattent d'être un élément de force

(Suite à la page 22)

EXTERMINATION PROPRIÉTAIRES

Effet de désinfection de vos pro-
priétés, logements et appartements
à la plus ancienne et la plus impor-
tante maison canadienne française
du genre à Montréal.

Poudres, liquides, insecticides et ma-
tériaux d'assainissement, parcs, us. à
vendre en gros et en détail.

- Pêches, cuquerons, fourmis, cou-
rants, mites, rats, souris, etc. et
autres nuisibles.

CHIMISTES SANITAIRES
ENTOMOLOGISTES
FUMIGATION

La corporation des produits

PARA

LIMITÉE

Ch. Charbonnier, Président et Gérant
MEMBRE DE LA CHAMBRE

Bureaux et Laboratoires Appelez:
5886 avenue Papineau DOLLARD 2451*

Pierre De Marais
Imprimeur Graveur



Agence Confidentielle Incorporée

◆
Compagnie licenciée
avec garantie déposée

◆
**COLLECTION
INVESTIGATION
RAPPORT DE CREDIT**

445 St.-François-Xavier
Suite 16
Téléphone: HArbour 8067

Bonne Entente

Messieurs —

Les activités de cet intéressant comité qui
groupe le Junior Board of Trade et notre Chambre,
sont reprises depuis vendredi le 13 janvier. Déjà
plusieurs séances ont été tenues et l'assistance s'affir-
ma des plus enthousiastes tant chez nos compatri-
otes anglais que chez nous. Cette assistance va sans
cesse croissante car nous avons conservé le bonne
moyenne d'environ trente membres. Le travail, en
somme, se résume à ceci: idiotismes, épellation,
lexique, conversation courante, etc. L'on procède
avec la tactique première laquelle consiste à divi-
ser la classe en deux sections sous la conduite de
deux chefs assistés à leur tour d'un aide compétent
dans les deux langues. Le progrès est sensible chez
les adeptes de ce beau mouvement. Cette deuxième
session dépasse nos espérances et nous ne pouvons
faire mieux que de souhaiter à tous les membres de la
Chambre susceptibles de s'intéresser au Club de
Bonne Entente, une cordiale bienvenue. Venez le
vendredi, à 8 heures, édifice du Board of Trade,
rue St-Sacrement, pour constater comment un
bilinguisme intégral y est enseigné. Venez aussi
vous créer de nouvelles et bonnes relations chez
nos compatriotes les Anglais.

Fernand S. Picard — Président
Pierre Bourassa — Secrétaire.

MM. LES MEMBRES...



POUR CIGARETTES,
CIGARES, TABACS ET
ARTICLES DE FUMEURS

Appelez: MA. 0693

PAUL DOZOIS

(MEMBRE)

EDIFICE THEMIS

12 OUEST, RUE SAINT-JACQUES.

CONSTRUCTION.

Ce comité se compose d'un président, M. Jacques Bernard, d'un secrétaire-rapporteur, M. Lucien Dumesnil, et d'une trentaine de membres susceptibles de s'intéresser à cette question.

Il y a réunion tous les lundis à l'heure et à l'endroit convenant le mieux à la majorité.

Les présences sont prises à chaque réunion par le secrétaire et ne seront reconnues comme membres actifs que ceux qui auront assisté à la moitié des séances. Tous doivent se faire un devoir de participer aux discussions et aux travaux du groupement.

La saison a débuté par quatre causeries données comme suit:

1.—Historique de la construction—de la construction canadienne, en particulier—M. Henri S. Labelle, architecte.

2.—Rôle de l'ingénieur dans la construction—M. Guy Montpetit, I.C.

3.—L'architecte d'aujourd'hui: Ses méthodes, ses problèmes—M. J.-J. Perrault, architecte.

4.—Le constructeur d'aujourd'hui—M. J.-A. Léonard.

Une discussion a suivi chacune de ces causeries et un rapport fut dressé par le secrétaire. Ces rapports serviront de base aux travaux subséquents du comité.

Après les quatre conférences du début, les assemblées suivantes ont été consacrées à des causeries qu'ont données à

à tour de rôle les membres du comité selon un ordre établi dès le début. Elles furent suivies de discussions dont le rapporteur a pris note. Ces causeries étaient cependant assez brèves pour ne pas durer toute la réunion.

Un sous-comité composé de trois membres, MM. René Mongeau, Maxime Malo et Oscar Daoust, est nommé pour étudier la question des logements à bon marché. Il doit faire rapport à toutes les trois semaines au moins. Le comité discute des problèmes soulevés par le sous-comité, décide de la conduite à suivre et des démarches à entreprendre, s'il y a lieu.

Un deuxième sous-comité formé de MM. Jacques Bernard, Jean Raymond et Gérard Boileau est chargé de l'établissement d'un bureau de renseignements sur les différents matériaux de construction, sous les auspices de la Chambre. Un tel bureau nous manque et c'est une magnifique occasion pour nous de rendre de signalés services à la cité de Montréal, à la Province et à la communauté en général.

Ce sous-comité lui aussi fait rapport toutes les trois semaines aux réunions générales du groupement. La discussion de son travail forme la dernière partie de chaque assemblée.

À la fin de l'année, le président du groupement de la construction présentera au Conseil de la Chambre un rapport détaillé du travail accompli. Il va sans dire que ce rapport aura d'abord été approuvé par les membres du groupement.

L'Unité..

(Suite de la page 19)

Confédération et d'en faire la somme des biens spirituels et matériels.

Il faut prendre la peine de se connaître, de se mieux comprendre, car, comme on l'a écrit récemment (M. E. Montpetit — "L'Unité à trois lys d'or"), "un peuple ne se juge pas sur une simple impression de passage surtout si, vivant en contact quotidien, on a l'occasion de l'observer en profondeur. Il faut plonger jusqu'au tempérament qui est la source de la civilisation."

Il ne s'agit pas ici pour le Canadien français de se plier aux moeurs du Canadien anglais, ni pour ce dernier d'adopter les manières du premier. N'est-ce pas le rôle ethnique de chaque groupe qui enrichit le Dominion, comme la grandeur de chaque Dominion enrichit l'Empire? Et le nier, n'est-ce pas nier l'Empire ou prétendre que l'Empire n'est qu'un mythe — tandis que, reconnues, nos deux civilisations prennent toute leur valeur, se complètent en liberté et contribuent à donner au pays une physionomie à lui.

Parce que nous admirons la France, certains nous taxent d'infidélité envers l'Angleterre. Si c'est être infidèle que de respecter et aimer tout le glorieux passé de la patrie française, je comprends qu'on nous en accuse. Mais je ne comprendrais pas qu'on nous accusât de vénérer la grande nation qui nous a donné la vie, selon le mot de Laurier, quand, par le fait même, nous sommes restés loyaux à la couronne britannique qui nous a donné la liberté.

Loyaux à la couronne britannique? Oui, nous le sommes, car au drapeau de l'Angleterre nous accordons le respect le plus sincère

et le plus absolu. Je ne sache pas qu'un peuple, fut-il cédé, ait jamais maudit le drapeau du vainqueur, si dans ses plis il a trouvé la liberté qu'il désire, les garanties assurées et les privilèges consentis par le traité de cession. Mais, que l'on fasse une obligation à ce peuple d'aimer ce drapeau, il me semble que c'est mal connaître l'âme humaine. La loyauté peut être un devoir, l'amour demeure un sentiment. Si le premier se commande, le second se conquiert. On ne peut l'imposer; mais à force de bonne volonté, de sympathie, de confiance, on finit par le susciter. C'est la tâche à laquelle les deux groupes se sont consacrés et qui laisse prévoir des résultats si heureux. On comprend aujourd'hui que le vrai patriotisme pour le Canadien anglais, comme pour le Canadien français, consiste dans l'effort de chacun à donner sa pleine valeur en exigeant que l'autre ne mette pas d'obstacles à ses aspirations. Gêner l'un ou l'autre des deux groupes dans ses désirs d'expansion, c'est compromettre l'union nationale.

Quel spectacle au milieu de ce monde troublé, dont les éléments épars s'agitent pêle-mêle et confus, à offrir tout à coup aux regards de la foule surprise et captivée, que celui de cette association merveilleuse, debout comme l'image de la paix, se présentant comme le signe de la liberté, et semblant dire aux autres pays: "Voyez et Faites".

Car, c'est sur la liberté bien comprise que se développe une nation. On le sait là où on se préoccupe de l'avenir, pourquoi l'ignorer ici où l'avenir se joue? Disparaisse, par force, le groupe français du Canada avec ses traits, son caractère, son esprit, disparaisse aussi le groupe anglais avec son sens pratique, son pragmatisme, sa culture, et l'Amérique britannique du Nord est entraînée vers l'inconnu. Si nous voulons comprendre et apprécier le spectacle que nous offrent le Canada français et le Canada anglais, n'est-ce pas par le respect de leur civilisation propre, c'est-à-dire de leur caractère particulier que nous y parviendrons? "Qui donc songerait", rapporte M. Montpetit, "à rayer de l'histoire Corneille ou Shakespeare? Qui oserait renier la civilisation qu'ils représentent et perpétuent? Et qui, dites-moi, les possédant toutes deux, rejetteraient l'une ou l'autre sous prétexte d'infériorité?" Ce serait absurde car si on détient pareille richesse, on ne s'en dépouille pas.

L'unité vraie et solide est possible, mais dans le respect et l'épanouissement des dissemblances. Quelle richesse à tirer d'une collaboration où se rencontrent deux grandes civilisations, travaillant côte à côte, à une cause commune; quelle ressource pour deux intelligences puisant l'une dans l'autre un complément réciproque

(Suite à la page 24)

PARISEAU FRÈRES LIMITÉE

Boites — Shooks — Crates,
Bois de sciage
Planches à laver L. S. B.
Panneaux en plywood
Excelsior, clous, etc.,
Articles en bois de toutes sortes.

OUTREMONT, P. Q.

DOLLARD 1166-7-8

Camillien HOUDE



chez les JEUNES

par Jean-Paul Forest

Lundi, le 20 février dernier, la Chambre de commerce des Jeunes donnait son premier dîner-causerie de l'année, avec, comme orateur invité, Son Honneur le Maire de Montréal, M. Camillien Houde. L'assistance s'élevait à 222 personnes ce qui, pour un premier dîner établit un record.

On remarquait à la table d'honneur, outre le conférencier: MM. Henry Laureys, président de la Chambre aînée; J.-M. Savignac, président du comité exécutif de la Cité; Beaudry Leman, président de la Banque Canadienne Nationale, C.-A. Roy, président de la Banque Provinciale, T.-Taggart Smyth, gérant-général de la Banque d'Épargne, Lactance Roberge, directeur des finances de Montréal; Valmore Gratton, vice-président, le Colonel Henri Desrosiers, trésorier, Edgar Genest, secrétaire de la Chambre aînée; Aimé Laurion, président de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la Province; Rosario Gaudry, chef du secrétariat de la Chambre aînée; Jean Peloquin, 1er vice-président, Gérard Boudrias, 2ème vice-président, Gilbert La-Tour, secrétaire, Roger Martel, tré-

sorier, Jacques LaRue, ancien président, André Montpetit, aviseur légal et Fernand Picard, Henri Touchette, Paul Dozois, George Leprohon, Gaston LeBlanc, Jacques Jérôme, Jean Devroede, Jean Morin, Roger Charbonneau, Paul-E. Châles, conseillers de notre Chambre.

M. Houde n'avait pas de texte. Aussi sa conférence est assez difficile à résumer car il a abordé quantité de sujets qu'il traitait d'ailleurs avec cette touche d'ironie qui lui est propre. Il est cependant juste de dire qu'il nous a causé très sérieusement d'importants problèmes comme le tourisme et le chômage. Je prends au hasard quelques-unes de ses idées.

Le tourisme est une importante source de revenus pour qui sait attirer les étrangers. Montréal est loin d'avoir fait suffisamment dans ce domaine. C'est une ville comme il y en a tant d'autres, sans caractère distinctif. Nous possédons pourtant tout ce qu'il faut pour donner à notre cité ce cachet unique de ville française sur ce continent anglo-saxon. L'éducation de

la population s'impose. On en pourrait dire presque autant de la province de Québec.

Le chômage est le pire problème qu'ait à envisager notre administration. S'il n'y avait encore que les chômeurs nés à Montréal, le mal serait moindre. Mais de toutes les municipalités de la province nous arrivent tous les ans des milliers de sans-travail qui alourdissent injustement les charges de nos contribuables. Il faudrait absolument trouver un moyen pour forcer ces gens à rester chez eux. Montréal en a assez de servir de dépotoir au reste de la Province.

Il serait de toute nécessité d'organiser ici ce qu'on pourrait appeler le chômage partiel. Le cas se présente très souvent où des chômeurs sont demandés pour un travail de quelques jours ou de quelques semaines. S'ils acceptent, ils sont aussitôt rayés de la liste des secours directs et, une fois le travail terminé, ils ont toutes les peines du monde à réintégrer cette liste. Ils attendent parfois des semaines avant de pouvoir toucher de nouveau leur allocation. Comme résultat, les chômeurs refusent

Il s'agit d'un travail temporaire. Le système de secours pour le chômage partiel existait des milliers de chômeurs travaillaient seulement quelques jours par an, ce qui n'économiserait d'autant le budget municipal.

Il faudrait aussi considérer le chômage comme un problème permanent et l'organiser en conséquence. La législation préparée jusqu'à date ne tient pas ou pas tout compte de la durée indéfinie du chômage, comme s'il devait se terminer complètement aux premiers jours de prospérité. Ce qui est faux. La législation sur le chômage devrait donc subir d'assez substantielles modifications dans ce sens.

Arrivant aux travaux de secours, M. Houde prétend qu'on devrait faire travailler les chômeurs à des ouvrages vraiment profitables. Dans l'énumération qu'il donne, retenons la disparition du trou de la rue Dorchester et surtout le subway, dont l'idée lui

est particulièrement chère. Avec chiffres à l'appui, il a démontré que l'établissement de liaisons par voies souterraines entre les différentes gares de chemins de fer du bas de la ville serait pour la cité un placement excellent en plus de donner du travail aux chômeurs et d'éliminer un bon nombre de passages à niveau.

M. Houde a traité aussi d'autres sujets tel l'enlèvement de la neige et l'habillement des enfants pauvres. Mais l'intérêt de la causerie débitée d'ailleurs à une allure rapide, m'a complètement fait oublier que j'avais à prendre des notes.

M. Houde a terminé par un appel à tous les corps publics, à la Chambre de commerce des jeunes en particulier, en les invitant d'une façon pressante à étudier les problèmes qu'il a exposés au cours de sa conférence.

"Nous, a-t-il dit, nous sommes pris vingt-quatre heures par jour par des questions administratives,

nous n'avons pas le temps suffisant. L'aurons-nous que je prêtère que cette étude soit faite par des corps publics neutres et qui, ne peuvent être soupçonnés de menées politiques. Car, en ces sortes de choses, la politique nuit plus qu'elle n'aide".

L'Unité...

(Suite de la page 22)

leur permettant d'atteindre un idéal commun? A-t-il été atteint cet idéal? Pour en juger, si on faisait un examen de conscience, puisque ce semble être l'époque dans le monde entier de l'examen de conscience national, si nous faisons le nôtre et si, nous inclinant sur le passé, nous avons le courage de poser cette question: "Est-ce que le but, c'est-à-dire l'union dans le pays, que s'étaient proposé ceux qui ont présidé aux destinées du pacte confédératif, a été atteint?" quelle serait la réponse? Que nous nous divisons la fortune, la puissance et le respect? — Oh, entendons plutôt la voix de notre conscience proclamer que nous avons enfin le règne de la paix, de l'harmonie, et de la concorde.

Cette unité nationale, il faut chercher à l'affermir, à la compléter, nous souvenant qu'Anglais et Français sont aujourd'hui, selon Lord Twedsmuir, les "standard bearers of the highest civilization".

Souvenons-nous aussi qu'il n'y a pas très longtemps encore, nos deux races combattaient ensemble, mêlant le sang de leurs enfants sur les champs de bataille français, prélude de cette entente parfaite qui permettra aux générations futures de pouvoir répéter ces mots de Mistral:

"Ils sont morts les bâtisseurs
Mais le temple est bâti."



**Pour tous travaux de
SOUDURE AUTOGÈNE**

Pièces de Machinerie, d'Autos et autres

RADIATEURS
pour Autos, Camions et Tracteurs
Nettoyés, Réparés, Rebatis à neuf

AUTOGENOUS WELDING CO.
299, St-Augustin Willbank 9515

JEAN DEVROEDE, Gérant Adjoint
(Membre de la Chambre)

LE 10^e ANNIVERSAIRE

Le seul atelier canadien
français spécialisé dans la
similigravure en couleurs

DESSIN - LETTRAGE
ILLUSTRATION
PHOTOGRAPHIE

Clients de 1921 jusqu'à
ANNONCES - JOURNAUX
CATALOGUES

OUVERT
JOUR ET NUIT
TELEPHONE
BELAIR
3984

La Photogravure Nationale *Limitée*

222 QUEST, RUE ONTARIO - PRÈS DE BLEURY • MONTRÉAL



DOSTALER
O'LEARY

• Parlement Ecole •

À huit heures quarante cinq précises, l'huissier à la Verge noire, droit comme un Anglais qui écoute le "God save the King", ouvrit la séance et donna libre cours aux flots d'une éloquence qui ne fut pas en reste ce soir là.

À tout seigneur, tout honneur! Notre premier ministre, notre ami Jean Fournier, toujours haletant, sans doute pour se donner des airs d'homme occupé, arriva, comme d'habitude, à la dernière minute, et la séance était déjà ouverte que, debout alors que tout le monde était assis, il cherchait nerveusement, penché sur sa serviette, des documents imaginaires, pendant que toutes les trois secondes il lançait, soit vers le public, soit vers M. l'Orateur, un regard dans lequel il voulait qu'on lise les raisons de son embarras.

Les honorables membres du gouvernement tinrent vaillamment tête à l'avalanche des questions. L'honorable Jean Dupuis répondit à celle qui lui était posée, les yeux fixés sur la table. Des méchants ont dit qu'il lisait. Mais ces vils vilipendeurs et partisans étroits ne savent pas ce qu'ils racontent: comment l'honorable ministre de l'immigration aurait-il pu lire la réponse à une question à laquelle il ne s'attendait pas?

Les rapports des présidents de commission dénotaient une longue préparation, une connaissance approfondie des besoins de l'heure et de longues et minutieuses recherches à la Bibliothèque nationale. Celui de M. Dostie, particulièrement, se fit remarquer par son sérieux, sa profondeur et sa haute portée morale. Mais soit partialité de la part du gouvernement qu'il

fatiguait en passant, soit encore tout simplement mauvaise tournure d'esprit, les membres du ministère donnèrent le signal du fou rire — et, à la fin de l'exposé d'un de ces rares membres du parti progressiste national, la salle se tenait les côtes. Tu es un incompris, Fernand!

Quant au chef de ce même parti progressiste national, il en fut pour sa peine. Malgré tout le battage qu'il fit pour recruter des membres, la motion de non confiance qu'il présenta eut le sort qu'elle méritait. Lequel? Devinez... si vous connaissez le chef de ce parti, vous le saurez.

Si j'insiste trop sur le projet de loi présenté à cette séance on va m'accuser de partialité et dire que je veux mettre en évidence la plus cinglante défaite jamais enregistrée par un gouvernement "depuis la Condédération".

Vous vous rendez compte: 64 voix contre 30. Parler plus longuement d'un tel résultat, insister sur son caractère humiliant serait vouloir le monter en épingle et ajouter à la confusion d'un ministère qui s'est "toujours dévoué pour le peuple". Et pourtant il s'est bien défendu, le défunt gouvernement. Que ce soient ce cher Léo N. Richard, ministre de la Justice, ce cher Jean Devroede (au fait de quoi était-il ministre? On ne l'a presque pas entendu, ce soir là... et pourtant je ne dormais pas, Jean), ce non moins cher Paul-E. Châles, ministre des Affaires-étrangères, (ce qui ne veut pas dire que les affaires qu'il traite lui soit habituellement étrangères), tous ont secondé vigoureusement le premier ministre.

Il serait banal de se contenter de dire que la séance publique du Parlement-école de notre Chambre des jeunes fut un succès. À tous points de vue la réussite fut parfaite, et les comités, qu'étaient censés représenter nos "députés", auraient pu difficilement trouver des personnages qui eussent été d'avantage à la hauteur.

Seulement... tranquillisez-vous, le reproche que je veux adresser aux organisateurs n'en n'est pas un... seulement, dis-je, le comité de pratique oratoire a péché par manque d'optimisme. Habitué à une assistance plus réduite, il ne se doutait nullement que la présence des dames (pourquoi ne s'en est-il pas douté, aussi!) agiterait autant de phénix qui voudraient flatter le nerf auditif de leur compagne, et d'orateurs qui s'efforceraient de prouver à leur amie que le charme de leur voix égalait celui de leur personne. Aussi la salle était-elle trop petite et nombreux furent ceux qui durent rester debout.

Bien avant l'ouverture de la séance, la foule emplissait les couloirs. À ce point l'avouerais-je: (j'ai, moi aussi, manqué d'optimisme) que je me suis demandé si tout ce monde-là venait assister à nos ébats.



MESSIEURS

NOS AINES

MERCI !

Lors du premier dîner-causerie de la Chambre des jeunes, lundi le 20 février dernier, M. Henry Laureys, président de la Chambre aînée, a remis à M. Roger Martel, trésorier de notre Chambre une magnifique coupe. Cette dernière est destinée à récompenser l'équipe qui aura fait entrer le plus de membres dans la Chambre des jeunes d'ici la fin de l'année.

Comme on le sait, M. Martel a charge du recrutement. Sous sa direction, deux équipes se sont formées ayant à leur tête l'une M. George Leprohon, l'autre M. Roger Charbonneau. Font partie de ces équipes MM. Pierre Bourassa, Paul Dozois, Fernand Dostie, René Mongeau, Paul Roy, Gilles Vandelac, Georges Blouin, L.-A. Bouchard, Gérard Charette, Henri Gélinas, Louis-A. Lorange et Jean Morin.

Tous nos remerciements à la Chambre aînée et, aux deux équipes, BONNE CHANCE!

Mais l'obstination de l'opposition fut la plus forte. Et toute la bonne volonté du gouvernement vint se briser comme du verre (compaginez la nouvelle et absolument inédite) sur le roc du parti pris du parti des indépendants et du parti progressiste-national.

Mais que voulez-vous? Le peuple ne comprend pas et ne veut pas le plus souvent, des bonnes mesures qu'on lui propose. Et pourtant le député de Vaudreuil, se servant de sa montre comme talisman, a bien essayé de prouver tout le bien qu'apporterait l'imposition d'un service militaire obligatoire à toutes les personnes mâles de 21 à 40 ans. Il voulait même porter cet âge à 72 ans. Mais le seul résultat fut que ce cher député faillit être nommé. Et ce ne fut que par amitié pour lui que le président ne se laissa pas aller à cette mesure extrême. Car ce doit être profondément humiliant de s'entendre désigner par son

nom, comme le commun des mortels, alors qu'on commence à prendre l'habitude de se faire décrocher des honorables longs comme le bras. Les débutantes le savent bien qu'un simple nom ça ne sert à rien, elles qui, en dessous de leur portrait, dans les journaux, font suivre le nom de leur parents de la mention de "petite fille de l'honorable "Untel" ou arrière petite-fille du cousin de l'honorable Tartempion".

C'est pourquoi, par amitié pour notre ami Montpetit, (mille excuses de te nommer, cher ami), tous les membres de la chambre sont reconnaissants à leur président de ne pas avoir imposé cette honte à leur confrère. Sans cela, peut-être, aurions-nous gardé un moins bon souvenir de cette réunion qui marquera comme une des plus belles manifestations publiques du comité de pratique oratoire de la Chambre des jeunes.

Vingt Ans d'expérience à votre Service

Jarry Automobile
CAMIONS DODGE TRUCKS
DISTRIBUTEURS DIESEL & DODGE

4450, rue St-Denis

Antonio Giroux
Représentant

Tél. PL. 8221

Daoust, Lalonde & Cie, Limitée

Fabricants de chaussures et tanneurs

SPÉCIALITÉ:

CHAUSSURES DE SPORT:
hockey, ski, baseball,
football, etc., etc.

SOULIERS DR VERNER
pour dames et
pour messieurs

939 Square Victoria, Montréal

MARquette 1386

LE BAL

par JEAN PAUL FOREST

Premier bal de la Chambre de commerce des jeunes, organisé conjointement avec les Disciples de Mercure, tenu le samedi, 28 janvier 1939, à l'hôtel Windsor; sous le distingué patronage de Son Excellence l'honorable Esdras Patenaude et de Madame Patenaude; sous la présidence d'honneur de M. Esdras Minville, directeur de l'École des Hautes Etudes Commerciales, et de M. J.-J. Perreault, président de la Chambre de commerce du district de Montréal ainsi que de Mesdames Minville et Perreault.

Y assistaient, plus de 700 personnes.

C'est le bal... L'atmosphère irréaliste et factice, lourde des parfums des femmes et des soucis qu'on croit avoir laissés à la porte; l'air qui résonne au rythme acrobatique de l'orchestre bourdonne de chuchotements, se perce de rires, se trouble au froufrou des robes, se brouille aux innombrables cadences des couples. Mais pardessus tout, l'immense vague de gaieté voulue qui submerge le reste et prête à chacun une mine épanouie. C'est qu'on est là pour s'amuser, encore et encore, car cette nuit est un bain d'oubli, un rêve qui trop vite passe: c'est le bal...

Les femmes exhibent avec orgueil leurs toilettes neuves et les hommes, guindés ou nonchalants sous l'habit noir, ont des distractions en dansant. Cela leur vaut parfois d'énergiques rappels à l'ordre, (n'est-ce pas Paul?), mais ils les prennent philosophiquement. C'est vrai qu'ils ne sont pas à l'abri des mésaventures eux aussi (n'est-ce pas Roger?), car on en a vu chercher de longues minutes leurs dulcinées... qui va à la chasse perd sa place!

Les photographes ne chôment pas, on les voit partout et les éclairs de magnésium concurrencent les regards de ces dames...

Pendant que la plupart tournoient dans la salle de bal, des réceptions se donnent un peu partout: réception conjointe des Disciples de Mercures et de notre Chambre aux invités d'honneur, réceptions particulière de notre président, M. Antoine Desmarais, de la Fédération des Chambres de commerce des jeunes de la province de Québec par son président M. Aimé Laurion, des Disciples de Mercure, etc.

Pour ce qui est de la réception de M. Antoine Desmarais, elle mérite une mention particulière tant pour l'organisation épuisante qu'elle semble avoir nécessitée que pour le succès qu'elle a remportée.

Vient l'heure de se mettre à table. Le salon Rose ne suffit pas et quelques deux cents retardataires doivent se rendre dans la salle à manger principale de l'hôtel. Le cliqueti des ustensiles et le silence relatif prouvent que la chorégraphie donne de l'appétit.

A la table d'honneur, on remarque M. Esdras Minville, MM. et Mmes J. J. Perrault, Antoine Desmarais, Lucien Favreau, Jacques La Rue, Léon Lorrain, J. B. Miller, François Vézina, Gérard Boudrias, De Ligny Labbé, Rosario Gaudry, Raymond A. Robic, Mlles Henriette Roy, Jeannine Martineau, Jacqueline Savard, M. Favreau et Françoise Bourassa; M.M. Gérard Plourde, Aimé Laurion, Daniel Johnson et M. Trudel.

Après le souper, le bal reprend avec une ardeur nouvelle. A un

● C'est avec plaisir que la Chambre de commerce des jeunes a préparé cette manifestation conjointement avec les Disciples de Mercure (Association des Etudiants en Sciences Commerciales). Le grand succès remporté par le bal est un témoignage de la bonne entente qui a toujours régné entre nos associations.

"La Saubegarde"

ASSURANCES SUR LA VIE

Siège Social

Montréal

C.-E. RACINE & CIE, Limitée

COURTIERS EN DOUANE ET TRANSITAIRES

Dédouanement



Exportation



Drawback

LARUE & TRUDEL COMPTABLES AGRÉÉS CHARTERED ACCOUNTANTS

J. A. LaRue, C.A.
A. Emile Beauvais, C.A.
Maurice Boulanger, C.A.
Lionel Roussin, C.A.
R. A. Rondeau, C.A.

Maurice Chartré, C.A.
Jean-Paul Gauthier, C.A.
Jacques LaRue, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A.
René Barrière, C.A.

MONTREAL QUEBEC

STANDARD PAPER BOX LIMITED

Manufacturiers de boîtes de carton gaufré (corrugated),
de caisses d'expédition et de tous genres d'emballages

Nous offrons un service prompt et efficace supporté par l'expérience, par des dessinateurs compétents, un outillage complet et moderne pour la production de tous genres de boîtes de carton.

Nous invitons vos demandes.

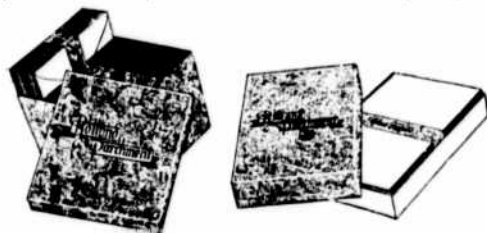
6210-6240 avenue du Parc
Montréal

Téléphone
DOLLARD 2401

C. N. MOISAN
Président et Gérant général

Pour votre correspondance personnelle

... Pour lui faire donner l'impression d'un style et d'un goût supérieurs... pensez toujours au Parchemin Rolland. Il est fabriqué pour des connaisseurs. Le Parchemin Rolland plaît au toucher par son beau fini et sa haute qualité, il attire l'oeil par son fini mat et sa blancheur de neige.



Les bons marchands de papeterie—ou votre imprimeur—peuvent vous fournir le Parchemin Rolland. Un grand nombre de styles dans des boîtes attrayantes avec ornementation en relief—pour dames et messieurs.

Compagnie de
PAPIERROLLAND
Limitée

certain moment, les Disciples de Mercure sarabandent sur l'air de la chanson des H.E.C. Ceci prouve que les sombres décors noirs et or dont ils ont orné la salle n'avaient qu'un but: tuer la mélancolie: Ils y ont réussi. D'autant que tous se sentaient d'une façon ou d'une autre Disciples de Mercure et faisaient chorus.

Il y a aussi l'incident joyeux des ballons de baudruche qui se mirent à tomber du ciel sans crier gare pour aller s'empaler sur les cigarettes au grand dam de certaines âmes tendres ou conservatrices.

Et c'est ainsi jusqu'à quatre heures du matin alors que quatre cents personnes réclament encore une danse. Mais tout a une fin... et les messes matinales ont les suffrages des couples saturés de plaisir.

Ecole Polytechnique de Montréal

Fondée en 1873

TRAVAUX PUBLICS - INDUSTRIE

Toutes les branches du génie

LABORATOIRE DE RECHERCHES
ET D'ESSAIS

1430, rue St-Denis

Montréal

Téléphone:

Administration - - - - LA. 9207

Laboratoire Provincial des Mines
LA. 7880

Prospectus sur demande

A. LEFAIVRE

Président

... la plus considérable
manufacture de chaussures
pour hommes
au Canada ...

MacFarlane-Lefaire Limited

Bureau et usine 1680-1690, ave Papineau

Téléphone FA. 1147-1148

Cigarettes



GRADS

Un produit de la maison
canadienne et indépendante

L.-O. GROTHE, LIMITEE



La bière Frontenac White Cap



"Que nous lui parlions!"

C'est le plus sûr moyen de résoudre d'importants problèmes—en les discutant.

Et peu importe la distance en jeu, la discussion par téléphone est une solution facile, efficace, instantanée et peu coûteuse.

Parce que les résultats comptent, plus que jamais les hommes d'affaires se servent de l'Interurbain.



La plupart des services que vous offre

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

vous sont nécessaires.

Voyez tout de suite le gérant de la succursale la plus proche de chez vous. Il vous dira ce que la Banque peut faire pour vous, il vous conseillera et apportera peut-être une solution à vos problèmes. Il vous attend, soyez sûr qu'il vous accueillera avec empressement, compétence et courtoisie.

VOTRE ALLIEE

Au service du public depuis plus de soixante ans, la Banque Canadienne Nationale se préoccupe d'assurer le succès de ses clients, auquel est lié son propre progrès.

Désireuse de coopérer avec vous, elle vous réservera le meilleur accueil, quelle que soit l'importance de votre entreprise ou de votre compte.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif, plus de \$150,000,000

537 bureaux au Canada

Notre Département de Service peut vous aider

Le béton est un matériau moderne dont les applications sont multiples dans le domaine de la construction. Nous pouvons vous aider à résoudre tout problème impliquant son usage. Nous mettons à votre disposition en tout temps et sans aucun frais de nombreux ouvrages de référence et l'expérience de notre département de Service. Vous n'avez qu'à écrire à nos bureaux les plus proches.

CANADA CEMENT COMPANY

Immeuble Canada Cement Company
Square Phillips Montréal

Bureaux de ventes à
MONTREAL TORONTO WINNIPEG CALGARY